

Le mot du président

« *Connaître avec* » constitue une dimension essentielle de la démarche d'observation et de réflexion engagée par la MRIE. Dans la perspective du « *croisement des connaissances* », axe fort de notre déontologie, il ne s'agit pas simplement de recueillir le témoignage des personnes défavorisées sur leurs difficultés d'accès aux droits, mais de leur permettre de confronter leurs expériences avec celles des acteurs et des institutions, ainsi qu'avec les études et réflexions des chercheurs, bref « *de les intégrer au débat démocratique avec les autres acteurs* »⁽¹⁾.

Dans ce cadre et avec ce souci, est menée en Europe une réflexion pour aboutir à la définition d'indicateurs permettant d'évaluer l'impact des politiques sur les populations en difficulté. Ainsi la MRIE participe-t-elle à une recherche-action, lancée par le réseau EAPN⁽²⁾ avec des associations de cinq autres pays, visant à proposer à la Commission européenne des indicateurs de ce type. Elisabeth Maurel rend compte de cette recherche dans le dossier central de cette lettre. D'autres initiatives vont dans le même sens : celle d'ATD Quart-Monde en Belgique,⁽³⁾ ou celles d'observatoires locaux de notre région (cf. nos fiches d'expériences).

Nous souhaitons avec vous consolider cette dynamique prometteuse dans le contexte actuellement difficile de la lutte contre l'exclusion dans notre pays.

Robert FIEHRER

(1) V. Plazy, De la prise de parole à l'engagement citoyen in *Economie et Humanisme* n° 3641, mars 2003.

(2) Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté.

(3) Qui s'inscrit dans la continuité des travaux d'ATD Quart-Monde en ce domaine : cf. « *Le croisement des savoirs : quand le Quart-Monde et l'université pensent ensemble* », éditions Quart-Monde 1999.

sommaire

- Le mot du Président, par Robert Fiehrer p. 1
- L'éditorial de P. Sauvage et L. Duquesne p. 1
- Le dossier : Bâtir des indicateurs de pauvreté qui fassent sens pour les personnes par Elisabeth Maurel p. 2/3
- La vie de la Mrrie p. 4
- La parole à... Jean-François Benevise p. 4
- Fiches d'expérience

éditorial

« L'ACCÈS DE TOUS AUX DROITS DE TOUS PAR LA MOBILISATION DE TOUS »

Tel est l'intitulé du rapport et de l'avis votés par le Conseil économique et social les 17 et 18 juin⁽¹⁾, dans la continuité des rapports Wresinski (1987) et de Gaulle Anthonioz (1995).

Le CES souligne le paradoxe qu'en dépit d'avancées législatives très significatives depuis 1998 (loi contre les exclusions), la misère n'a pas reculé en France : environ 4 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté ; l'espérance de vie varie de 10,5 ans entre le bas et le haut de l'échelle sociale ; la précarité concerne d'abord les travailleurs les plus pauvres qui, même quand ils ont un emploi, ne parviennent pas à en vivre ; 3 millions de personnes sont mal logées ou sans logement ; la pauvreté empêche l'accès à la culture, à la beauté, à l'expression...

De ces constats, le rapport tire, à l'instar de la MRIE, des « *repères pour l'action* ». Il affirme en particulier que l'accès de tous aux droits fondamentaux ne peut s'obtenir que par des politiques de droit commun et non par des mesures spécifiques provisoires d'urgence et d'assistance. Il propose de se recentrer sur les personnes, de les reconnaître, même quand elles sont très en difficulté, comme des interlocuteurs. Il préconise de substituer à une logique de méfiance une logique de confiance. Il invite à aller à la rencontre de ces personnes et à rechercher avec elles comment faire se rejoindre leurs propres logiques et celles des institutions. Il présente des fiches d'innovation originales, notamment des expériences positives dans des entreprises publiques ou privées.

Ce rapport du CES nous fait comprendre qu'il faut maintenant franchir une nouvelle étape. Il s'agit, en prenant en compte le point de vue des personnes en situation de précarité et des acteurs de terrain, de transformer en vrai parcours vers le droit commun les dispositifs qui, actuellement, créent des inégalités (notamment dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'accès à la culture...). D'où la nécessité d'une mobilisation beaucoup plus importante de l'ensemble du pays et tout particulièrement des partenaires sociaux pour que toute personne sans exception puisse avoir accès à l'ensemble de ses droits fondamentaux.

Tel était le grand espoir caressé par les acteurs de la lutte contre les exclusions avec la loi du 29 juillet 1998. Précisément, c'est la mobilisation qui n'a pas suivi ! Mais comment relancer celle-ci dans le contexte actuel de restrictions budgétaires qui fragilise tant d'acteurs et tant d'initiatives ?

Patrice SAUVAGE, directeur
Lucien DUQUESNE, administrateur

(1) Le rapporteur est Didier Robert, représentant d'Atd Quart Monde au CES.

Bâtir des indicateurs qui fassent sens

par Elisabeth M

DOSIER

Les indicateurs sociaux utilisés pour mesurer la pauvreté et l'exclusion sont nombreux, mais ils ne donnent qu'une représentation partielle de la réalité sociale, en raison de leur mode de construction principalement administratif et quantitatif.

La Commission européenne a souhaité intégrer davantage les représentations subjectives de leur situation apportées par les personnes elles-mêmes en situation de pauvreté et de précarité : tel est l'objet d'un programme de recherche associant cinq pays de la communauté, mis en œuvre sous l'égide de l'EAPN ⁽²⁾ et coordonné par la Belgique. La MRIE a assuré le volet français de cette recherche ⁽³⁾.

Il s'est donc agi, à partir d'une démarche participative et de croisement des savoirs, de bâtir des indicateurs de pauvreté qui fassent sens pour les personnes concernées.

jugent elles-mêmes important pour la qualité de la vie).

La pauvreté dans le champ de l'emploi et de la formation

Les opinions recueillies sur ce thème se cristallisent autour de quatre thématiques fondamentales.

L'instabilité des situations de travail et de vie :

Les emplois précaires, les allers/retours entre activité et chômage, la multiplication des activités réduites créent un "chômage invisible" et des statuts intermédiaires de

La réflexion conduite avec les personnes et les associations a fait ressortir des perceptions et des représentations qui semblent bien constituer le socle des situations vécues de pauvreté. Cinq types de questionnements peuvent être ainsi repérés chez les personnes en difficulté :

- la **capacité de choix**, et à l'inverse, la situation de dépendance, de dépossession, de manque d'autonomie, le sentiment d'être contraint. La réduction des choix apparaît comme la première des formes de l'exclusion ;
- la **reconnaissance des compétences et des capacités**, et, à l'inverse, le sentiment de dévalorisation qui renforce le manque d'estime de soi ;
- l'**accessibilité des droits et des services**, et, à l'inverse, la non-visibilité, l'opacité des procédures, la discrimination, l'insuffisance de l'information et de l'accompagnement, sources d'insécurité et de non recours ;
- l'**acceptabilité des services et des biens**, qui tient à leur qualité. La qualité comporte des éléments matériels (confort du logement, statut de l'emploi...) mais aussi des éléments subjectifs, à savoir ce qui autorise les sentiments d'appartenance, d'utilité, de dignité ;

- la **sécurité du parcours de vie**, et à l'inverse, l'expérience de la vulnérabilité, des ruptures récurrentes, l'impossibilité d'anticiper, qui apparaissent comme le risque majeur et le socle même de la pauvreté.

L'approche de la pauvreté par le revenu et les conditions d'existence

L'approche de la pauvreté reste encore largement dominée par sa mesure monétaire. L'indicateur le plus courant est celui du seuil de pauvreté, ou seuil de bas revenu, dont la norme européenne est fixée à 60% du revenu médian de la population, mais à 50% en France.

Cette différence de 10 points fait varier sensiblement la population de personnes en situation de pauvreté, en raison de la concentration des ménages autour de ces seuils, ce qui montre l'importance du nombre des ménages à revenus modestes dont les ressources fragiles oscillent autour de la pauvreté.

L'**instabilité des ressources** est à relier à l'instabilité professionnelle, mais aussi aux ruptures dans les revenus sociaux, dont la complexité et les délais de réaction accroissent la précarité des ménages.

De nouveaux indicateurs pourraient éclairer ces phénomènes : taux

méthodologie

Pour mener à bien cette démarche, la MRIE a constitué un groupe de travail associant à la fois des chercheurs, des associations et des représentants des usagers. Après une réflexion générale sur la pauvreté et l'exclusion sociale et sur les indicateurs disponibles, le groupe de travail a développé une approche thématique sur l'emploi, le logement et les revenus qui s'est fondée sur la méthodologie suivante :

1. réflexion sur la thématique et sur les indicateurs disponibles en ce domaine ;
2. confrontation avec le point de vue des personnes défavorisées, représentées dans le groupe de travail par les associations d'usagers ;

d'anomalie de perception des prestations sociales, taux de pauvreté évitable, temps de traitement moyen des prestations.

Mais cette approche monétaire reste très insuffisante. L'enquête permanente sur les conditions de vie tente de la compléter par des données relatives aux contraintes budgétaires et aux restrictions de consommation. La problématique générale reste celle de la carence et de la limitation des choix. De plus, l'approche ne porte que sur des biens matériels et non sur la qualité de la vie.

Des indicateurs plus qualitatifs pourraient porter sur l'autonomie (taux de dépendance aux prestations sociales), sur la capacité à faire valoir ses droits, sur les ressources personnelles mobilisables dans la sortie de la pauvreté, sur la notion de bien-être (ce que les personnes

"chômeurs-travailleurs", sources d'incertitude et de ruptures de droits. Les indicateurs ordinaires du chômage rendent très peu compte de ces nouvelles situations. Les mesures de la précarité et du sous-emploi doivent être globalisées et territorialisées. Elles doivent être complétées par des analyses longitudinales de parcours qui mettent en évidence, sur une période donnée, la fréquence des changements de statuts et les probabilités de quitter ou non la sphère des emplois précaires.

L'insuffisance et l'inadaptation de l'offre

Les désajustements entre l'offre d'emploi et de formation et les besoins des personnes sur un territoire portent sur la qualification, les métiers souhaités, les implantations géographiques et sont source de

Indicateurs de pauvreté pour les personnes

th Maurel⁽¹⁾

ur sentiments de contrainte, de non choix, de non acceptabilité, de non reconnaissance. Ils doivent faire l'objet de mesures localisées.

i L'épreuve de la recherche d'emploi

La recherche d'emploi est vécue comme une épreuve en raison du manque de compréhension et de lisibilité des dispositifs, de la distance perçue entre les demandeurs et les institutions, du sentiment de non reconnaissance provoqué par l'absence de réponse ou la non motivation des réponses à nombre de démarches, du rapport ambivalent enfin à l'égard des procédures d'accompagnement parfois, vécues comme un contrôle.

tion et sentiment d'inutilité, conflits avec la hiérarchie, difficultés d'intégration dans un collectif, discriminations ethniques... Selon l'expression du sociologue Serge Paugam, l'intégration peut se révéler disqualifiante.

Sur ces deux derniers points, des enquêtes qualitatives sont recommandées.

Pauvreté et droit au logement

La situation du logement des personnes défavorisées est dominée d'abord par l'insuffisance de l'offre.

A la question simple de savoir où sont logées les personnes à bas revenus, les statistiques disponibles ne permettent pas de donner une

synthétique de la "privation de domicile personnel" qui regrouperait toutes les personnes sans abri, hébergées ou en habitat de fortune.

Au-delà de la question du mode de logement, d'autres problèmes sont mis en avant par les personnes en situation de pauvreté.

-Tout d'abord le **poids financier du logement**. On mesure mal, à échelle locale, la vitesse de disparition des logements à bas loyers, insuffisamment compensée par les constructions nouvelles.

Les programmes annoncés de démolition dans les quartiers d'habitat social vont encore aggraver ce problème. Le taux d'effort, indicateur de l'effort financier des ménages pour leur logement, tient insuffisamment compte de toutes les charges liées au logement. Les risques d'impayés, voire d'expulsion, ainsi que l'allongement des séjours dans les hébergements temporaires, entraînent un fort sentiment d'insécurité et de vulnérabilité.

-Autre question très sensible : le sentiment de **non choix** et de **non reconnaissance**.

Les systèmes d'attribution, les dispositifs d'aide sont d'une extrême complexité. Il est difficile de suivre son dossier, de rester maître de ses choix, de trouver un interlocuteur.

Certaines réalités (discrimination, refus non motivé, refus de mutation...) apparaissent comme un déni du droit au logement.

-**La qualité de l'habitat** est enfin un indicateur important. Cette qualité a bien sûr à voir avec le confort et la décence du logement.

Mais au-delà du toit, le logement est aussi un espace où se jouent les **identités** et les **relations** sociales et culturelles. L'appartenance au quartier, le niveau de services, l'accès à la ville font partie des attentes légitimes autour de l'habitat.

Les indicateurs proposés doivent explorer l'ensemble de ces domaines, bien au-delà des seules statistiques d'offre et de demande.

(1) Chercheur au GREFOSS, coordinatrice du projet avec Patrice Sauvage.

(2) Européen anti-poverty network.

(3) Le rapport final de cette recherche sortira cet automne.

témoignages

Indicateurs de pauvreté

Capacité de choix :

Michel : « Je cherchais un appartement parce que j'ai des enfants. Donc, il me faut des pièces, sinon les enfants, je n'ai pas le droit de les avoir. Quand je demandais, les HLM me disaient : « mais non, vous ne voyez vos enfants que de temps en temps, il vaut mieux un appartement que pour vous, ça sera mieux dans vos moyens ». J'étais au RMI, je travaillais un peu en intérim et passé un moment, on m'a presque obligé de prendre un appartement que je ne voulais pas. Si je refusais, c'est comme si je ne voulais pas de logement. »

Reconnaissance des compétences

Ginette : « On est trop vieux pour travailler, trop jeune pour être retraité. Quand je vais : porter un CV, on me regarde des pieds à la tête... Avant, quand on passait un entretien, on regardait vos compétences, votre expérience professionnelle. Maintenant, on regard tout, votre âge, votre origine, c'est affolant. »

Acceptabilité des services et des biens

Serge : « Quand on est au RMI, tout est au minimum, même nos droits sont au minimum... On est en insertion, on n'est plus dans une vie normale. C'est comme si on était un peu incapable. Donc, il nous faut forcément un tuteur et ça, ça nous diminue un peu nous-mêmes. »

Vulnérabilité

Samia : « Chaque fois qu'on bascule dans un nouveau dispositif, c'est un cauchemar. Dans la même année, j'ai eu trois statuts différents. J'étais sans ressources. J'ai obtenu une aide exceptionnelle qui a quand même mis un mois à venir ; à part ça, j'avais rien du tout. »

3. proposition d'une première liste d'indicateurs, en recherchant les différents outils nécessaires (utilisation de statistiques existantes, lancement de nouvelles enquêtes, adjonction de questions qualitatives à des enquêtes existantes, etc.);
4. validation de cette liste auprès des usagers, dans le cadre de rencontres organisées avec les associations d'usagers ;
5. synthèse de la réflexion et adoption d'une batterie d'indicateurs par le groupe de travail.

La souffrance au travail

Les motifs de mal-être au travail sont particulièrement ressentis par les personnes en difficulté : insatisfac-

réponse complète. L'occupation du parc social est bien connue, mais celle du parc privé beaucoup moins. Enfin, il n'existe pas une mesure



La parole à... Jean-François Benevise⁽¹⁾

Pour une observation sociale partagée

La France est un pays riche. Néanmoins, en dépit des progrès de la protection sociale, la pauvreté ne recule pas significativement. De plus, beaucoup de personnes doivent faire face à la précarité de leur situation familiale ou professionnelle.

L'approfondissement des politiques sociales, le développement du mouvement associatif ont permis la construction de dispositifs d'observation sociale nombreux. La plupart sont légitimes. Il nous paraît néanmoins temps de s'interroger sur leur apport spécifique et leur coût global. Nous savons bien que l'excès d'une information, parfois mal maîtrisée, peut nuire à la bonne compréhension des phénomènes.

La M^RIE mène une recherche d'indicateurs sociaux d'autant plus pertinente qu'elle y associe la parole des usagers. Sachons bien mettre en perspective ce que nous réalisons, tout en restant conscients des limites de l'exercice.

La politique sociale ne peut se passer de données localisées. Au travers des citoyens, la pauvreté atteint des territoires. Les indicateurs, au niveau régional et départemental, en mélangeant des situations différentes, n'ont d'autre sens que celui d'une moyenne. Dans un certain nombre de cas, il est aujourd'hui nécessaire de dépasser le « culte » de l'exhaustivité territoriale pour se concentrer sur des situations locales.

Le coût du traitement de l'information est élevé. Une réflexion s'impose sur la construction d'un système d'information statistique commun qui se nourrirait des recherches mais aussi de la nécessaire mutualisation des moyens, notamment publics, qui y sont consacrés.

Tout en respectant la légitimité de chacun, la DRASS estime aujourd'hui nécessaire de coordonner les travaux, enjeu renouvelé à l'heure d'une nouvelle décentralisation. Il y va là de la crédibilité et de l'efficacité des acteurs. La mise en commun des données, des méthodes et des résultats créera une plus-value dont chacun tirera bénéfice tout en assurant à nos concitoyens que leurs conditions de vie seront analysées et comparées de manière transparente et impartiale.

(1) Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales

Bibliographie

- **L'état du mal logement en France**
Rapport annuel 2002
Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés
53 boulevard Vincent Auriol - 75013 PARIS
Tél. 01 53 82 80 30 - www.fondation-abbe-pierre.fr
- **L'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous**
Rapporteur Didier Robert, ATD Quart-Monde
Rapport du Conseil Economique et Social national - Juin 2002
CES - 7 place de l'éna - 75116 paris - Tél. 01 44 43 60 00

Calendrier

- Université d'Economie et Humanisme - 5 et 6 septembre 2003
Contact : Sandra MARQUES - Tél. : 04 72 71 66 66
- Colloque « Partage »
Université d'été à Thiviers du 7 au 30 juillet 2003 et du 25 août au 5 septembre 2003
Christian Vermeulin, chef de projet à la M^RIE présentera l'action « Elargir les pratiques de recrutement et d'intégration : pratiques d'entreprises en Rhône-Alpes »
Contact : Centre « Partage » - Tél. : 05 53 62 07 51

mrie
Mission Régionale
d'Information sur l'Exclusion
Rhône-Alpes

14, rue Passet - 69007 Lyon
Téléphone : 04 37 65 01 93 - Télécopie : 04 37 65 01 94
e.mail : mrie.ra@wanadoo.fr

la vie de la mrie

Dernières minutes

La lettre de la M^RIE sera bientôt en ligne sur le site Internet de la M^RIE, si vous souhaitez la recevoir veuillez nous transmettre rapidement votre adresse électronique à mrie.ra@wanadoo.fr



Observation et veille

Le prochain **Dossier Annuel** de la M^RIE sera présenté le **16 octobre 2003** : l'état des lieux de l'exclusion en Rhône-Alpes sera suivi d'un volet thématique concernant **l'accès à l'emploi et l'intégration professionnelle**. Cette réflexion s'appuie sur la parole des personnes en difficulté sur le marché du travail, dans une perspective de croisement des connaissances avec les autres acteurs concernés.

Contact : Nathalie MONNIER-BRABANT

Sensibilisation, appui aux acteurs

Huit départements rhônalpins sont désormais partenaires de la M^RIE, contre six auparavant. Une convention-cadre pour les années 2003 à 2005 prévoit une implication des services des Conseils Généraux dans les activités d'observation et de réflexion de la M^RIE et un appui de la Mission aux acteurs de ces services, en termes de repères pour l'action.

Contact : Patrice SAUVAGE

Animation de la réflexion

Au cours du 1^{er} semestre 2003, suite à la journée de ses « 10 ans » la M^RIE a animé des ateliers de Prospective réunissant une grande diversité de partenaires. Des marges de manœuvre ont été identifiées afin de regagner du pouvoir d'action pour la lutte contre les exclusions. Au second semestre, des rencontres entre réseaux d'acteurs permettront d'élaborer des stratégies d'alliances nouvelles ou renouvelées qui feront l'objet d'une communication publique.

Contact : Vincent PLAZY

Expérimentations

L'action « **Elargir les pratiques de recrutement et d'intégration : pratiques d'entreprises en Rhône-Alpes** », se poursuit en collaboration avec ARAVIS. Outre l'aspect capitalisation de « bonnes pratiques », un volet sensibilisation est aujourd'hui fortement développé. Autour des problématiques de recrutement, d'intégration et d'accompagnement en entreprise, des chefs d'entreprises, des acteurs de l'insertion et du service public de l'emploi mettent en œuvre leurs compétences dans le but de construire (mutuellement) des repères pour l'action. Il s'agit de créer un lieu propice à une meilleure connaissance entre deux mondes : celui de l'entreprise et celui du social, qui sont amenés à travailler ensemble.

Enfin, une plaquette d'information, donnant quelques pistes d'actions possibles en termes d'insertion professionnelle éprouvées par les acteurs de terrain, sortira courant juillet.

Contact : Fatima EL MISSAOUI

Publications

- 1) **La M^RIE ... quelle histoire ? !** : un document retraçant l'historique de la M^RIE au cours des dix dernières années et même en amont de sa création, avec le travail mené en ce sens par ATD Quart-Monde au plan régional. Ce rapport de 52 pages a été réalisé à partir des interventions de la journée du 16 octobre 2002, où nous avons fêté les 10 ans de la M^RIE. Document disponible dès à présent : 10 €.
- 2) Revue Economie et Humanisme n°364 - mars 2003. Contribution de la M^RIE au dossier « Solidarités, action sociale : de l'aide au partenariat ». En vente à la M^RIE, tarif 12,50 € port compris.

Directeur de la publication : Patrice Sauvage

Rédactrice : Laurence Potié

Secrétaire de rédaction : Fatima El Missaoui

Maquette et Impression :

iml - 69850 Saint-Martin-en-Haut - Tél. 04 78 19 16 16

Fiche d'expérience n°1

A Villefranche : miser sur l'expertise des personnes touchées par la précarité pour observer les difficultés d'accès aux soins

En 1997 à Villefranche, dans le cadre des Etats Généraux de l'Insertion (EGI) une dynamique entre acteurs de terrain de l'insertion a été lancée pour leur permettre de mieux se connaître, croiser leurs attentes et faire des propositions. L'un des premiers projets envisagés était la constitution d'un observatoire sur l'accès aux droits. Après un travail entre acteurs professionnels ou bénévoles, l'idée est venue d'oser construire avec les personnes confrontées à l'exclusion des indicateurs qualitatifs sur l'accès aux droits, en lien avec un travail sur ce thème mené au niveau européen.

Considérer comme « experts » ceux qui vivent les difficultés

L'axe de travail choisi fut celui de la santé, à partir de ce que les personnes concernées peuvent dire des difficultés rencontrées et de la manière dont elles les vivent. Une restitution auprès des professionnels de santé devait permettre de diffuser les résultats du travail.

Quatre groupes, dont les « experts » vivaient des situations variées (jeunes en formation, hommes vivant dans un foyer, salariés d'une entreprise d'insertion, personnes fréquentant les restos du cœur...), ont été constitués. Il était prévu quatre rencontres de travail à raison d'une tous les quinze jours environ.

Pour Jean Horvais, coordonnateur du projet, il était essentiel que les personnes à qui l'on proposait de participer à un groupe « sachent que l'on comptait sur elles pour un travail sérieux ». La préparation des objectifs et des axes de travail fut donc intense.

S'investir pour faire bouger les choses

Pour certains membres, la démarche était militante : « Dans le groupe, on parle et on nous écoute. L'intérêt du travail de groupe, c'est qu'on peut faire bouger les choses ; de façon isolée c'est impossible. Je veux transformer les choses pour ceux qui vont connaître après moi les mêmes difficultés ». D'autres se sont investis sans trop savoir où ils allaient au départ, mais rapidement, ils se sont sentis pris au sérieux, « compétents pour penser », souligne une animatrice et ont eu pour objectif de se faire entendre : « C'est nous qui vivons les situations, si on le leur dit nous, ils (les professionnels) comprendront mieux », ont dit des jeunes.

Des effets positifs malgré les difficultés

Une telle démarche participative ne va pas sans difficulté, la première étant de mobiliser les membres des groupes, ce qui demande du temps et de l'énergie. De ce fait, les groupes ont démarré de manière décalée et l'ensemble de la démarche a pris beaucoup plus de temps que prévu. Remobiliser tous les membres pour préparer la restitution finale du travail aux professionnels de santé a été impossible, seuls certains ont pu aller au bout de la démarche.

Mais, d'une manière ou d'une autre, tous ont bénéficié de ce travail. « Proposer aux gens de parler d'un point de vue d'expert est mobilisateur », a pu constater un animateur, « ils ont des choses à dire et ils viennent. Leur engagement a été une très bonne surprise, de même que la dynamique du

groupe où des conseils, des adresses, de la réassurance ont pu s'échanger. Professionnellement, cela me donne confiance pour réinvestir cette démarche dans un autre cadre ». « J'y suis allée pour voir », dit une jeune, « on a appris beaucoup de choses. Il y a des choses qu'on a pas envie de dire ou de montrer à nos proches ; quand les autres ont pleuré, ça m'a touchée. Ce groupe nous a beaucoup rapprochées, mais en dehors, on parle pas de nos problèmes ». « Aujourd'hui », souligne une autre, « j'écoute mieux les informations et ça m'intéresse plus qu'avant ». Ce sont les jeunes qui ont relancé leur animatrice pour savoir quand avait lieu la restitution ; elles sont restées mobilisées jusqu'au bout. Quant à la restitution aux professionnels, une crainte est bien présente : « est-ce qu'ils vont écouter des jeunes ? Ils se disent qu'on connaît rien à la vie et vont plutôt écouter des adultes de la trentaine. Ce serait bien que ce qu'on a dit fasse bouger. » A ce sujet, un homme souligne : « j'aimerais sentir qu'on a éveillé quelque chose, que des questions se posent chez les professionnels et qu'ils prennent le temps de trouver des réponses. Mais j'espère qu'il n'y aura pas de débat trop long avec de grands mots, que ça restera à la portée de tout le monde ».

Se former, s'informer et « s'accrocher »

Tous les membres rencontrés soulignent qu'ils ont appris des choses. « Ecouter l'expérience des autres, ça sert pour soi-même ; un monsieur en parlant de son expérience m'a plus motivé qu'un grand et beau discours ». Les animateurs sont également intervenus de temps à autre pour donner des explications sur les institutions et leur rôle. Mais eux aussi ont beaucoup appris alors qu'ils travaillent sur le terrain : « on perçoit des difficultés qu'on imagine mal. Le manque d'informations et l'inadaptation du système sont encore plus importants que je ne le pensais », souligne l'animatrice du groupe « jeunes » qui travaille pourtant avec ce public.

Un homme remarque : « Quand on est au fond, se raccrocher à quelque chose donne plus d'entrain et plus d'élan pour s'en sortir. Participer à des réunions permet de s'accrocher pour trouver du travail. »

L'objectif de produire des indicateurs était ambitieux ; les tenir a représenté une difficulté réelle pour les animateurs : « comment passer de l'exposé des problématiques personnelles à des éléments plus larges qui puissent être exploités, utilisés ? » Dans un des groupes, un tableau a été produit, mais « on s'est éloigné de la manière dont les choses ont été dites. Il a cependant de la valeur pour les gens du groupe, il a demandé du temps, du travail et c'est un produit finalisé », remarque une animatrice. Un membre de son groupe souligne avec fierté : « un de mes collègues a regretté (de ne pas être venu) quand il a vu le dossier final, il pensait que ça allait devenir ennuyeux ».

Fort de cette expérience, un membre d'un groupe a rédigé un projet pour proposer la création d'un lieu où les personnes puissent venir en rencontrer d'autres pour échanger et s'informer. Pour toutes les personnes qui se sont investies dans cette démarche, même si elles savent que les choses ne changeront pas du jour au lendemain, il est important que quelques résultats concrets émergent. L'enjeu et la difficulté du projet sont finalement de convaincre professionnels et décideurs que les personnes confrontées à la précarité peuvent et doivent participer au débat sur les questions qui les concernent... Cela s'appelle peut-être tout simplement être citoyen.

mrie
Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

14, rue Passet - 69007 Lyon
Téléphone : 04 37 65 01 93 - Télécopie : 04 37 65 01 94
e.mail : mrie.ra@wanadoo.fr

Contact : horvais.jean@wanadoo.fr

EGI : C/O Le Transit, 560 avenue de Verdun - BP 149
69655 Villefranche-sur-Saône - Tél. 04 77 71 00 38

Fiche d'expérience n°2

Connaître avec les personnes

Bien connaître pour mieux agir

Tel est l'objectif de l'observatoire de la jeunesse de Bourg-en-Bresse. Cette démarche d'observation - créée à l'initiative du directeur de la Mission Locale Jeunes de Bourg-en-Bresse et entrant dans le cadre du contrat d'objectifs 2000-2003 signé entre l'Etat, la Région et la MLJ - vise à porter un regard global sur les jeunes de 15 à 25 ans du territoire de la MLJ afin d'aider à l'élaboration de politiques publiques cohérentes et adaptées à ce public.

Aller à la rencontre des jeunes et des personnes qui les entourent, de près ou de loin, pour mieux les comprendre et les connaître est l'une des missions de l'observatoire. En effet, écouter, discuter, partager avec les jeunes est la meilleure manière d'appréhender leur quotidien, ce qui suscite une multitude de réflexions chez les différents partenaires. Ceux-ci se sentent d'autant plus concernés par la vie des jeunes qu'ils les rencontrent quotidiennement, mais sans vraiment bien les connaître, ou sous certains aspects seulement. En effet, l'observatoire est constitué de personnes - notamment des représentants de l'ANPE, de la DDTEFP, de Jeunesse et Sports, du Conseil Général, de l'Inspection Académique, de la DDASS, de la CAF, de l'URML... - qui ont chacune un regard propre sur la jeunesse et qui souhaitent élargir cette vision. Pour l'observatoire, prendre en compte les réalités de terrain est le point de départ de toute réflexion.

Du témoignage...

Ainsi, depuis sa création, celui-ci conduit une étude sur les jeunes en milieu rural. Son territoire est en effet constitué d'une part importante de communes rurales et cela n'est pas sans conséquence sur le mode de vie des jeunes. Les jeunes des villes comme ceux des campagnes font partie de « LA jeunesse » mais on se rend bien compte que beaucoup de choses les différencient.

« C'est vrai que dans le coin, au niveau de l'emploi, il y en a beaucoup qui vont à l'extérieur, qui ne restent pas dans la région. Ils sont obligés de partir soit sur Lyon ou ailleurs car trouver seulement à Bourg, il n'y a pas grand-chose. En fait, il y a des offres d'emploi mais il faut regarder la nature des contrats : intérim, CDD... Parmi les jeunes, il y en a un paquet qui sont en intérim. Moi, mon contrat, je le commence en intérim et après, dans 6 mois, un an, ils me prendront en CDI. C'est comme un test pour eux de faire ça ». (Mathieu, 21 ans)

« La voiture, c'est le prolongement de toi. T'es obligé d'avoir une bagnole ici... on ne peut rien faire sinon. Dès que tu as besoin d'un bout de pain... il y a rien. Les jours où c'est panne de voiture, c'est là que tu comprends que tu ne peux rien faire du tout. » (Emilie, 24 ans)

« Au niveau des commerces, on a un tabac, un coiffeur, un pharmacien, une boucherie, des infirmières, des dentistes. Mais ce sont les personnes âgées qui en profitent. La dentiste, si tous ces pépés et mémés décédaient, je ne suis pas sûre qu'il y aurait beaucoup de jeunes qui soient ses patients... Le coiffeur, les jeunes n'y vont pas. Ils s'imaginent que le coiffeur en campagne ne sait rien faire. Au niveau des épiceries, c'est mort. Il y a une boucherie

qui a fermé et il n'y avait personne pour reprendre, pas un jeune qui s'est lancé. Les gens maintenant ils vont en ville chez Carrefour et ils y achètent tout » (Emilie, 22 ans).

« Moi, j'ai été interné à Bourg pour ma scolarité et le soir on traînait en ville. On ne faisait rien, on ne savait pas quoi faire. On se promenait n'importe où. Moi, j'aime pas ça. En fait, les gens à la campagne, ils aiment pas sortir, ils sont bien chez eux. Ils rentrent du boulot et ils sont au calme. Alors qu'en ville, ils sortent tout le temps. Ils ont pas le choix. S'ils veulent faire quelque chose, ils doivent sortir. Surtout ceux qui sont en appartements. » (Guillaume, 18 ans)

« J'habitais à une quinzaine de kilomètres de Bourg, il y avait pas de bus. Donc, je restais chez moi. Il y avait le car scolaire à 7h00 du matin. Sinon, le samedi, le dimanche et les vacances, non. C'est la galère. Pour les amis, je pouvais pas bouger parce que j'ai pas de moyen de locomotion. Je les voyais seulement à l'école ou c'est eux qui venaient parce que leurs parents pouvaient les emmener chez moi. Moi, mes parents, ils aimaient pas trop m'emmener chez des copines. » (Nathalie, 19 ans)

« Concernant le choix de mes études, c'est pas véritablement un choix. Disons que je ne savais pas ce que je voulais faire. Comme c'est souvent le cas. Je pense qu'il y a un effort à faire de la part des administrations. C'est de mieux guider les jeunes, de leur montrer le panel de choix. Parce que moi, je ne savais pas du tout et j'ai été mal aiguillé. Déjà en fin de 3ème, parce qu'on ne sait pas où on va aller, dans quel lycée... Là, peut-être que j'aurais pas choisi de faire des études longues. C'est après le Bac où ça commence à se compliquer et il faut se décider parce qu'il y a beaucoup d'alternatives. J'ai pris commercial par dépit parce que je ne savais pas quoi faire d'autres. J'avais pas mal de bagou et je me suis dit que ça pouvait me plaire alors je me suis balancé là-dedans. J'ai choisi ça aussi parce que je savais qu'à Bourg, il y avait cette formation. Comme ça, je restais dans le même lycée, il y avait tous mes copains. Ça ne me changeait pas de mon train-train. » (Bertrand, 26 ans)

... à la prise en considération

A partir de ces témoignages, des questions se posent sur la manière d'améliorer ou de conserver ce quotidien. Ce travail sur les jeunes en milieu rural a fait l'objet d'une réflexion sur l'orientation et l'accès à la formation :

- les jeunes subissent-ils leur orientation ou la choisissent-ils ?
- l'offre de formation de proximité n'influence-t-elle pas les parcours des jeunes ?
- l'information est-elle accessible en milieu rural autant qu'en ville ?
- les représentations des métiers sont-elles les mêmes en ville et à la campagne ?
- les difficultés et les conditions de déplacement sont-elles un frein à la formation ?...

Il convient donc d'essayer de répondre à ces interrogations. Une enquête va être réalisée afin de mieux connaître les divergences et/ou convergences entre les jeunes ruraux et les jeunes urbains et les inégalités face à l'accès à la formation.

Ainsi, la prétention de l'observatoire est de **connaître avec les personnes pour mieux agir ensemble**. Comprendre les contextes économiques, sociaux, familiaux, culturels, géographiques dans lesquels les individus vivent est le fondement de toutes les réflexions engagées et de toutes les actions proposées.

Elsa BRUNET, Chargée de mission,
Observatoire de la jeunesse

mrjie
Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

14, rue Passet - 69007 Lyon
Téléphone : 04 37 65 01 93 - Télécopie : 04 37 65 01 94
e.mail : mrie.ra@wanadoo.fr